Section de la Vienne

N°66

Solidairesfinancespubliques.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

LE « PHARE-CI » POITEVIN

Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinion

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

UN SYNDICAT POUR TOUS LES AGENTS

31 janvier 2024

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : « Seulement » 1 emploi net supprimé en 2024 pour la Vienne, mais quid des nouvelles missions ?

VIENNE :

2024 : - 1
2023 : - 10
2022 : - 6
2021 : - 6
2020 : - 5
2019 : - 10
2018 : - 10
2017 : +8*
2016 : - 19
2015 : - 11
2014 : - 12
2013 : - 12
2012 : - 17

emplois supprimés 111 en 12 ans !

** Les +8 affichés pour 2017 résultent de transferts d'emplois en provenance de l'extérieur. Dans les faits, ce sont bien 12 emplois nets qui ont été supprimés en 2017*

Sommaire :

- Édito
- Solidaires Finances Publiques 86 en deuil
- 1 suppression d'emplois nettes en 2024
- Répartition et réorganisation des emplois au 01/01/2024

ÉDITO

On constate depuis des années des modifications de langage pour masquer ce qui fâche « cacher ce sein que je ne saurais voir ».

Par exemple un plan de licenciement est devenu un plan de sauvegarde de l'emploi. Sans doute le gouvernement est-il plus intéressé par les personnes qui sauvent leur emploi que par celles qui le perdent ?
Mais plan de licenciement ou plan de sauvegarde de l'emploi, la dure réalité est la même pour les personnes qui se retrouvent sur le carreau !

Sur la même logique, Pôle emploi (ex ANPE) est devenu France Travail pour mieux insister sur la valeur travail et mieux culpabiliser les privés d'emploi. Mais dans les faits, il s'agit de masquer les restrictions imposées aux chômeurs et aux chômeuses.

Quand le seul objectif du Président de la République est d'obliger les privés d'emploi à accepter n'importe quel travail, quand bien même il soit à temps partiel, avec des coupures ou des conditions de travail inacceptables et ne permet pas de faire face aux besoins primaires (se loger, se chauffer, se nourrir, se soigner), l'intitulé France Précarité semblerait beaucoup plus adapté.

À la DGFiP, nos gouvernants usent et abusent des mêmes ficelles. Ils parlent de créations d'emplois là ou ce ne sont que redéploiements et transferts d'une direction à l'autre.
Le PLF 2024 est pourtant clair : au niveau national ce sont encore 200 emplois nets qui sont éliminés à la DGFiP.

Pour Solidaires Finances Publiques, par exemple, il n'y a pas de quoi se réjouir de la « création » d'emploi au titre de la taxe d'urbanisme quand le pouvoir a déshabillé une direction ou un service pour en habiller un autre !
Car les personnels ne sont pas dupes : les emplois ne sont pas en cohérence avec les besoins réels des services !

Enfin dernier exemple de farce et attrape linguistique, nos directeurs sont désormais dans un nouveau corps d'administrateur de l'État. Pour Solidaires Finances Publiques, pour être plus conforme à la réalité, il faudrait plutôt parler d'administrateur de la pénurie !

Pour Solidaires Finances Publiques, il est urgent de procéder à une évaluation réelle et sincère des charges et des emplois. Et surtout de prendre en compte absolument toutes les charges.
En effet, à l'occasion d'une réunion métier dans la Vienne, quelle n'a pas été la surprise des collègues d'apprendre que les taches de courrier n'étaient pas prises en compte au motif « qu'elles ne rentraient dans aucune ligne statistique dans les applications actuelles ».
Cet exemple est une preuve supplémentaire que nos dirigeants ignorent la réalité du terrain et de nos métiers, et que cet inventaire réel et sincère est une absolue nécessité.

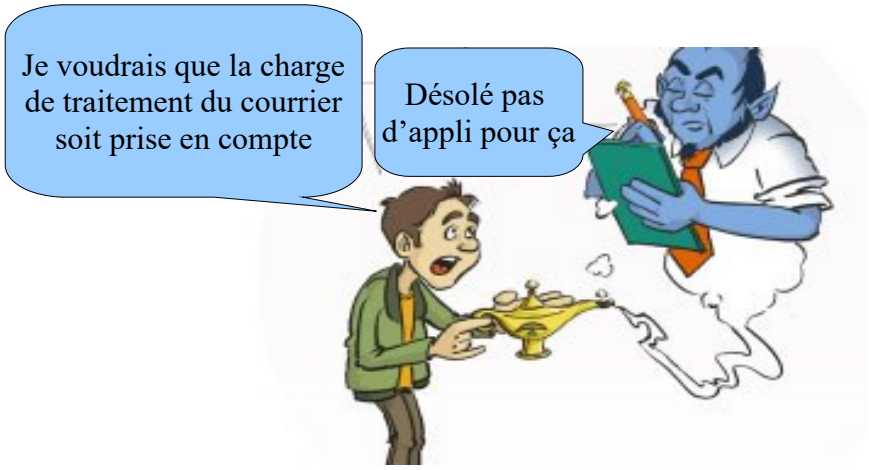

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 86 EN DEUIL

Notre camarade Philippe ALNET nous a quitté nous laissant dans une infinie tristesse.

Il n'a malheureusement pas eu le temps de profiter longtemps de sa retraite après une longue carrière dans notre administration.

Militant de longue date dans notre section, élu en CAP locale, membre du bureau de section, il a participé activement aux combats au sein de notre organisation.
Nous garderons de lui le souvenir de son extrême gentillesse, de sa disponibilité, de son sens du partage, d'une personne sincère, dévouée et passionnée, engagée et révoltée face aux injustices qui frappent la vie quotidienne des collègues, appréciée autant pour ses qualités humaines que professionnelles.

Philippe laisse un vide immense. Mais il sera toujours dans nos coeurs.

L'immense douleur du moment doit progressivement laisser la place à la joie et au bonheur de l'avoir connu.

Les camarades de Solidaires Finances Publiques 86 expriment leurs sincères condoléances et leur solidarité envers Maïté et l'ensemble de la famille de Philippe, de ses amis et de ses camarades.

1 SUPPRESSION NETTE D'EMPLOI EN 2024

Le Comité Social d'Administration Local « suppressions d'emplois » était programmé le 18 janvier 2024. Les élu.es de Solidaires Finances Publiques, après avoir lu la déclaration de boycott ci-dessous, ont quitté ce CSAL, rejetant ces suppressions/réorganisations d'emplois.

« Madame la Présidente,

Près de 36.000 emplois supprimés depuis la création de la DGFiP, 130.000 agentes et agents en 2008 et 94.000 agents en 2023, et il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois !
Au niveau local, ce sont 111 emplois nets supprimés depuis 2012.
La Direction générale se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois. En effet, côté emplois pour 2024 nous en serions à +148 ETP. Mais que se cache-t-il derrière ce chiffre ?

Avant tout il faut repartir du PLF 2024 qui prévoit une suppression nette de 200 ETP. Ce nouveau coup de rabot sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFiP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire. C'en est une de trop pour la DGFiP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques.

Le pouvoir politique et l'administration ont été contraints de mettre un léger coup de frein vu l'état réel de la DGFiP. Face au péril, ils ont dû octroyer de maigres moyens supplémentaires :
350 ETP pour lutter contre la fraude et pour le recouvrement des amendes
130 ETP pour réduire la dette technique
20 ETP pour piloter les transformations
20 ETP pour augmenter la capacité de formation en vue des plans de recrutements à venir
30 ETP pour augmenter le contrôle interne
37 ETP pour renforcer les missions fragiles

La DGFiP a par ailleurs été choisie pour accueillir de nouvelles missions, et donc étendre son périmètre. Ainsi, pour arriver au solde positif de +148 ETP, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de +348 ETP liés aux transferts de missions, notamment des Douanes et de la taxe d'urbanisme.

Par ailleurs, la répartition des emplois entre les directions du réseau conforte une disparité constante depuis 2 ans entre administration centrale, services à compétence nationale, directions nationales et le réseau territorial qui seul supporte les suppressions nettes d'emplois.

Au niveau local, cela se traduit par 1 suppression nette d' emploi.

Dans ces conditions, Solidaires Finances Publiques dénonce le vocabulaire utilisé par la Direction locale. À aucun moment il n'y a de création d'emplois. Il s'agit d'un abus de langage honteux.

Il n'y a que des redéploiements et transferts d'emplois :
- transferts d'emplois d'une direction extérieure vers la DGFIP dans le cadre d'une mission nouvelle : la taxe d'urbanisme.
Mais cet emploi suffit-il à couvrir cette nouvelle mission ? Assurément non.
- redéploiement d'emploi au niveau national pour abonder la lutte contre la fraude
- redéploiement en local en SIP (Sud Vienne) et en Direction vers le SGC Poitiers extérieur
Mais sans doute les SIP ont-ils trop d'emplois puisqu'en plus le SIP de Poitiers subit une suppression nette ? Ce n'est pas la vision de Solidaires Finances Publiques. Ces postes étaient certes vacants, mais ils étaient destinés à être pourvus si la DG avait recruté suffisamment depuis de nombreuses années.

Dans les documents préparatoires, vous n'expliquez pas d'où vient l'évolution générant un poste d'AFiPA supplémentaire. Ce poste d'AFiPA supplémentaire est d'autant plus surprenant qu'un poste d'AFiPA était gelé. Sur quel service va être positionné ce poste ?

Enfin, un emploi d'IP est transféré de l'audit vers la direction, et un emploi d'IDIV HC de la direction vers l'audit. Pour Solidaires Finances Publiques, plusieurs problèmes se posent à ces redéploiements. Ils manifestent la suppression des doctrines d'emplois qui fait que les A+ sont interchangeables entre eux. Et ils sont la conséquence du manque d'attractivité de la Vienne d'un côté, et des nouvelles règles de mutation et première affectation des A+ de l'autre (ou 85 % sont affectés au choix).

La DG a voulu imposer l'affectation au choix et au fil de l'eau, mais que fait une direction quand un poste vacant n'est demandé par personne ? C'est ce qui arrive actuellement dans la Vienne. En effet, avec l'affectation au fil de l'eau, les cadres ne postulent plus espérant qu'un poste qui leur conviendrait mieux se libère bientôt. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques est contre l'affectation au choix et au fil de l'eau qui accentuent les vacances sur les territoires peu attractifs.

Au final, au vu de l'état mental des personnels qui confinent pour certains à de la souffrance, pour Solidaires Finances Publiques il est évident que les effectifs ne sont pas en adéquation avec les charges réelles des services. Pour Solidaires Finances Publiques, il faut des créations réelles d'emplois, et non des subterfuges qui ne trompent personne.

Et il faut des emplois pérennes, et non multiplier les emplois contractuels qui nécessitent des formations perpétuelles vu le taux de rotation. »

Un simulacre de dialogue social :

La Direction ne s'est même pas donnée la peine de faire semblant d'attendre le CSAL, organe théorique du dialogue social, pour faire part de ses décisions sur les emplois.
En effet, le tableau des effectifs de janvier 2024 publié sur Ulysse 86 avant la première convocation du CSAL comportait déjà les modifications du TAGERFiP envisagées (mais de fait décidées avant l'avis du CSAL).
Pourtant, la loi de transformation de la Fonction Publique de 2019 qui instaure les CSA prévoit bien que sur le sujet des emplois l'avis du CSAL doit être pris.
En affichant ses décisions avant l'avis du CSAL (même si celui-ci était prévisible et sans surprise), la Direction locale s'assoie totalement sur les déciisons du législateur.

Dans ces conditions, en 2ème convocation le 26 janvier 2024, les élu.es de Solidaires Finances Publiques ont réfusé de discuter de la répartition des emplois et ont quitté le CSAL lorsque que ce dernier sujet à l'ordre du jour a été abordé.

Au niveau local, la répartition s'effectue de la manière suivante :

AFiPA	A	B	C	TOTAL
+1	0	+1	- 3	- 1

SUPPRESSIONS

Un emploi B est supprimé au SPFE suite à la mise en œuvre en avril 2023 de l'accès des notaires au fichier immobilier (passage de 4000 réquisitions par mois en moyenne à 500 par mois).
2 emplois C sont supprimés au CGF et 1 au SIP de Poitiers. Ces 3 emplois sont actuellement vacants.

Pour Solidaires Finances Publiques, la localisation des suppressions d'emplois essentiellement sur des postes vacants a l'intérêt financier non négligeable de faire économiser à la Direction d'éventuelles primes de restructuration de service. Elle permet aussi de ne pas obliger dans l'immédiat des agent.es à changer de service. Par ailleurs, puisque les services avaient jusque-là l'habitude de s'en passer, pourquoi se priver de les supprimer ? Pourtant, la Direction fait régulièrement pression pour que certaines tâches soient faites. Ce n'est pas en supprimant des emplois que la situation va s'améliorer ! Mais surtout, Solidaires Finances Publiques ne peut que contester ces suppressions alors que d'éventuels gains de productivité (qui restent à prouver) auraient pu permettre de faire face à de nouvelles exigences.

Enfin, depuis 2020, le CGF aura perdu 2 A, 1 B et 12 C (suppressions et redéploiements). Cela interroge forcément sur le dimensionnement de cette structure quand tant d'autres en ont besoin (par « chance », ces postes n'étaient pas pourvus du fait des nombreuses vacances)

TRANSFOS

La Direction considère qu'elle créée au SDIF un emploi au titre du transfert de la taxe d'urbanisme, et un emploi à la BCR dans le cadre du redéploiement d'emplois liés à la lutte contre la fraude.
Pour Solidaires Finances Publiques, redéploiement et transfert ne veulent absolument pas dire « création ». Il s'agit ni plus ni moins d'un abus de langage qui ne trompe personne.
S'agissant du SDIF, la taxe d'urbanisme est une mission nouvelle et supplémentaire dont l'emploi transféré à lui seul ne suffit pas gérer cette taxe.
S'agissant du contrôle, le transfert s'opère forcément au détriment d'un autre service, cette année du SPFE. Et replacer un poste en BCR 2 années de suite (après avoir supprimé un poste au PCRP en 2023), interroge légitimement sur la vision à long terme de notre direction !

REDEPLOIEMENTS

La Direction en profite aussi pour redéployer des emplois au niveau local.
Ainsi, un emploi d'IP est transféré de l'audit vers la direction, et un emploi d'IDIV HC de la direction vers l'audit. Pour Solidaires Finances Publiques, plusieurs problèmes se posent à ces redéploiements. Ils manifestent la suppression des doctrines d'emplois qui fait que les A+ sont interchangeables entre eux. Et ils sont la conséquence du manque d'attractivité de la Vienne d'un côté, et des nouvelles règles de mutation et première affectation des A+ de l'autre (ou 85 % sont affectés au choix). La DG a voulu imposer l'affectation au choix et au fil de l'eau, mais que fait une direction quand un poste vacant n'est demandé par personne ? C'est ce qui arrive actuellement dans la Vienne. En effet, avec l'affectation au fil de l'eau, les cadres ne postulent plus espérant qu'un poste qui leur conviendrait mieux se libère bientôt. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques est contre l'affectation au choix et au fil de l'eau qui accentuent les vacances sur les territoires peu attractifs.
Par ailleurs, la Direction a décidé de poursuivre le rééquilibrage en emplois des différents SGC. Pour 2024, 2 emplois B sont redéployés au SGC de Poitiers extérieur provenant de la direction et du SIP Sud Vienne qui sont actuellement vacants.
Enfin, la Direction a décidé de banaliser à l'intérieur des SIP au TAGERFIP les emplois de l'équipe relation publique (c'est-à-dire accueil) des SIP de Poitiers et Nord Vienne.
Pour Solidaires Finances Publiques, c'est un nouvel éloignement de son revendicatif pour une affectation la plus fine possible.

.

Pour Solidaires Finances Publiques, cet exercice d'équilibriste ne permet pas de compenser les besoins réels des services pour que les collègues puissent travailler dans des conditions les plus sereines.

L'importance des emplois vacants au 01-12-2023 (0 pour les A, -13 pour les B et -2 pour les C entre emplois au TAGERFIP et emplois affectés, mais - 4 pour les A, -26,5 pour les B et – 13,8 pour le C en comptant les quotités de travail réelles) est un scandale d'État dans la mesure où ils sont dus à une insuffisance de recrutements alors que les emplois sont budgétés par la représentation nationale.

La première revendication de Solidaires Finances Publiques est bien de combler l'ensemble des postes vacants, par un recrutement de personnels suffisant sous statut.

Cet exercice « emplois » montre une fois de plus que les effectifs ne sont pas adaptés aux missions et que les personnels sont les premiers à en pâtir en termes de conditions de vie au travail.

RÉPARTITION ET RÉORGANISATION DES EMPLOIS AU 01/01/2024

SERVICE	A+	A	B	C	MOTIF évoqué par la Direction
audit	+1 Idiv HC				tansfert de la direction
	- 1 IP				Redéploiement vers direction
Direction	+ 1 AFiPA				Fléchage national
	- 1 Idiv HC				Redéploiement vers audit
	+1 IP				transfert de l'audit
			- 1		Redéploiement vers SGC Poitiers ext.
CGF				**- 2**	**Suppressions nettes**
SPFE			- 1		Redéploiement vers BCR
BCR			+ 1		Transfert du SPFE
SDIF			+ 1		Transfert de la DDT
SIP Poitiers				**- 1**	**Suppression nette**
SIP Sud Vienne			- 1		Redéploiement vers SGC Poitiers ext.
SGC Poitiers extérieur			+2		Transferts de Direciton et SIP SV

Pour nous contacter :
solidairesfinancespubliques.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr
Patrick FORGET: secrétaire de section, Tel : 05.49.38.25.43
PCRP, 15 rue de Slovénie, BP 565, 86021 POITIERS CEDEX
Site national : contact@solidairesfinancespubliques.org